



Sûreté 11.2.4

**Durée : 10H30 de formation
hors test**

SUPERVISEURS

**(des agents relevant des points 11.2.3.6 à
11.2.3.11 + 11.2.3.3 CVFM)**

Public - pédagogie

Public: personnes qui supervisent directement les personnes qui effectuent des contrôles de sûreté

Prérequis: Bonne maîtrise du français parlé et écrit - Avoir suivi et validé la formation 11.2.2

Equipement obligatoire : Aucun

Pédagogie :

- Affirmative (cours magistral)
- Interrogative
- TP

Modalité d'évaluation: Test d'évaluation des acquis avec remise d'une attestation

Objectifs

- Connaître les prescriptions légales applicables et des moyens de s'y conformer
- Connaître le contrôle interne de la qualité
- Réagir de manière appropriée en cas de détection d'articles prohibés
- Connaître les procédures d'intervention d'urgence
- Connaître les tâches de supervision
- Parrainer, former sur le tas et motiver si les tâches assignées à la personne l'exigent
- Connaître la gestion des conflits

Programme de formation

▪ Ce que vous devez connaître:

- Cadre réglementaire
- Programme de sûreté et Assurance qualité
- Réaction en cas de détection d'articles prohibés
- Procédures d'intervention d'urgence

▪ Ce que vous devez savoir mettre en œuvre:

- Missions du superviseur
- Règles de communication
- Méthode de contrôle qualité
- Méthode de management
- Méthode de formation sur le tas
- Résolution de conflit